



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gers

Commune : L'Isle-Jourdain

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise collégiale

Monument(s)

Appellation : Eglise collégiale

Protection : classement

Arrêté : classement le 26/11/1979

Étendue de la protection : Eglise collégiale, y compris la tour (cad. BI 454) : classement par arrêté du 26 novembre 1979

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.